

**Sujet :** Projet Solaire Coulée Blanche

**De :** > vincent.guerrere (par Internet,

**Date :** 02/05/2023 à 16:52

**Pour :** enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr

Madame,

Je vous adresse ce mail concernant l'enquête publique du projet solaire de Coulée Blanche sur la commune de Saint Pierre.

En tant que BET travaillant pour la structuration des ENR dans les Outremer, je dois reconnaître que le porteur de projet à fait un effort considérable sur ses mesures environnementales et (à un niveau rarement vu) sur ses mesures agricoles (4 mesures / 3 conventions). Pourtant, site d'une carrière de matériaux historique, l'état initiale est constitutif d'un foncier n'ayant jamais supporté une activité agricole, espace envahit d'espèces exotiques envahissantes, sol érodé et à faible potentialité.... L'industriel a su écouté les avis des commissions, et notamment de la CDPENAF, pour faire mûrir son projet et le rendre territorialement acceptable : autonomie énergétique, équipement du territoire, emploi, structuration des filières agricoles et autonomie alimentaire...

C'est un bon et beau projet pour la Martinique et les Martiniquais.

A l'ingénieur en chef de l'unité PV à terme de respecter ses engagements dans la mise en œuvre réelle des différentes mesures et budgets associés.

Vous souhaitant bonne réception.

**Vincent Guerrere**